

## ASPREMONT

# Au fil du conseil

**L**e conseil municipal d'Aspremont s'est réuni le 10 mai. À l'ordre du jour, il y avait notamment la prolongation du protocole d'accord signée avec la Sicim concernant la création des douze maisons dites à quinze euros par jour, dans le cadre du pass-foncier, le promoteur étant en attente du résultat de l'appel d'offres lancé auprès de constructeurs locaux. Cette convention est prolongée jusqu'au 15 juillet 2010. Le maire a rappelé l'importance de ce dossier qui permet à des familles ayant de faibles ressources de pouvoir devenir propriétaire.

Une subvention exceptionnelle complémentaire de 40 000 € a été accordée à l'ACCA pour financer les

panneaux de la nouvelle réserve de chasse dans le secteur où la ferme photovoltaïque devrait s'installer.

### **Voies privées**

Par ailleurs, le conseil a décidé le principe de transfert dans le patrimoine communal : les voies privées qui desservent des lotissements sous réserve de l'accord de tous les propriétaires concernés et qu'un état des lieux soit établi au préalable et qu'un financement de remise en état soit associé par les propriétaires actuels.

Enfin, le conseil municipal a émis un vœu en direction du préfet, pour que celui-ci organise dans les meilleurs délais l'enquête publique, qui doit avoir lieu à la suite du permis de construire qui a

été déposé par Séchilienne-Sidec, dans le cadre de la construction d'une ferme à panneaux photovoltaïques. Le maire a rappelé l'importance qu'il y avait à régler ce projet exemplaire et porteur pour permettre d'aider la Vallée du Buëch et s'inscrire dans le Grenelle de l'environnement.

Ces décisions, ainsi que celles concernant l'acquisition d'un rascal pour 100 €, la nomination d'un coordonnateur communal pour le recensement 2011, la participation au fonds de solidarité pour le logement et la convention de mise à disposition de données pour l'eau potable avec le département, ont toutes été votées par le conseil municipal à l'unanimité.

□